

Madame, Monsieur,

Le Vigen, 12 février 2024

La gestion du restaurant scolaire est assurée par la municipalité. La recherche de l'amélioration de la restauration scolaire doit être un travail collectif associant la commune et les parents d'élèves.

Notre volonté est de répondre, dans la mesure du possible à l'ensemble de vos attentes et de proposer un service de qualité à vos enfants. Nous sollicitons ainsi vos suggestions et vos avis.

Merci de consacrer quelques minutes pour compléter ce questionnaire et le retourner avant le 4 mars 2024 à l'adresse mail : periscolaire@le-vigen.fr

Une synthèse des réponses sera effectuée. Nous ne manquerons pas de vous faire un retour. La commune s'engage à respecter l'anonymat des réponses.

Une **COMMISSION MENUS** va être mise place, composée d'élus du Conseil Municipal, d'un représentant de parents d'élèves, du DGS, de Mathilde Pragout Responsable des services périscolaire, de Fabrice Roux notre cuisinier et d'Élise Granet, diététicienne.

L'objectif est de faire le point sur les menus passés et futurs et d'apporter des suggestions. La loi EGALIM favorise une alimentation saine et durable et a introduit l'obligation de proposer un menu végétarien hebdomadaire.

Aujourd'hui environ **200 repas** sont préparés dans le souci « **du bien manger** » et « **du manger juste** ». Les déchets sont pesés à la fin du service pour lutter contre le gaspillage. **50 % de produits proviennent de nos producteurs locaux et 20 % sont des produits biologiques.**

Depuis le 1^{er} janvier 2023, nous avons mis en place **le repas à 1€**, dispositif mis en place par l'État **pour les familles les plus modestes**, et de ce fait 3 tarifs différenciés en fonction des revenus des familles :

- Coefficient CAF égal ou inférieur à 1000 = 1€/repas
- Coefficient CAF entre 1001 et 1800 = 3.60 €/repas
- Coefficient CAF supérieur à 1800 = 3.90 €/repas

Pour rappel le prix de revient d'un repas hors investissement est de 8.37 €.

Bien sincèrement



Sylvie BAUDOU, adjointe
en charge de la vie scolaire,
jeunesse et CCAS

NOM :

PRÉNOM :

(facultatif)

1. Dans votre famille combien d'enfants déjeunent au restaurant scolaire :

A l'école maternelle - nombre d'enfants :

A l'école élémentaire - nombre d'enfants :

2. Indiquez la raison principale de la fréquentation :

- Votre (vos) enfant(s) le demande(nt)
- Par obligation
- Autre raison, précisez :

3. Votre (vos) enfant(s) fréquente(nt) le restaurant scolaire :

- Régulièrement (*préciser le nombre de fois par semaine*) :
- Ponctuellement
- Occasionnellement

4. Par quel biais consultez-vous les menus :

- Par affichage à l'école
- Sur le site internet de la Mairie

5. Votre/vos enfant(s) a (ont) ils suffisamment de temps pour déjeuner ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

.....
.....
.....

6. Pensez vous que votre vos enfant(s) passe(nt) un moment agréable pendant leur déjeuner ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

.....
.....
.....

7. Comment appréciez-vous la diversité des repas servis ?

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Pas satisfaisante du tout
- Pas d'avis

.....
.....
.....

8. Comment appréciez-vous l'équilibre des repas servis ?

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Pas satisfaisante du tout
- Pas d'avis

Suite -->

NOM :

PRÉNOM :

(facultatif)

9. Quel est le ressenti de vos enfants sur la qualité des repas servis ?

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Pas satisfaisante du tout
- Pas d'avis

.....
.....
.....

10. Quel est le ressenti de vos enfants sur la quantité des repas servis ?

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Pas satisfaisante du tout
- Pas d'avis

.....
.....
.....

11. Comment jugez-vous le prix du repas facturé par rapport au prix de revient ?

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Pas satisfaisante du tout
- Pas d'avis

Merci de noter vos commentaires ou/et suggestions :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci d'avoir répondu au questionnaire !